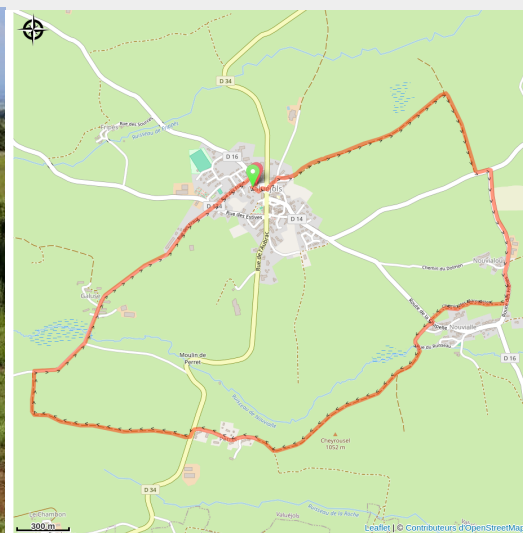


Circuit VTT n°30 : Le Chemin de la Narse de Nouvialle

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Circuit VTT autour de Saint-Flour (Hervé Vidal)



Découvrez du patrimoine vernaculaire en parcourant ce circuit de découverte, adapté à la pratique en famille et aux débutants

Départ à la salle des fêtes de Valuégols. Ce circuit fait le tour de Valuégols, village situé à plus de 1 000 m d'altitude et caractéristique de la haute Planèze. Vous pourrez observer un grand nombre d'éléments de patrimoine vernaculaire et bâti, notamment la chapelle de Nouvialle, récemment réhabilitée, le four de Nouvialle, Nouvialou et Perret. Vous découvrirez également la narse de Nouvialle, zone humide marécageuse de 250 ha qui prend la forme d'un petit lac lors de pluies importantes. Au printemps, une faune variée s'y installe et rend le site tout à fait remarquable sur le plan

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 146 m

Difficulté : Niveau vert - Facile

Type : Boucle

écologique puisque ce sont près de 150 espèces d'oiseaux, qui ont été comptabilisées sur le site. Parmi celles-ci, on notera par exemple des échassiers, des canards, des rapaces rares tels le faucon Koberz, le Hibou des marais, la Marouette ponctuée ou la Râle des genêts. Une grande diversité de plantes trouve place autour de la narse, dont certaines espèces rares comme le Flûteau nageant, et quelques animaux protégés, comme le Triton crêté.

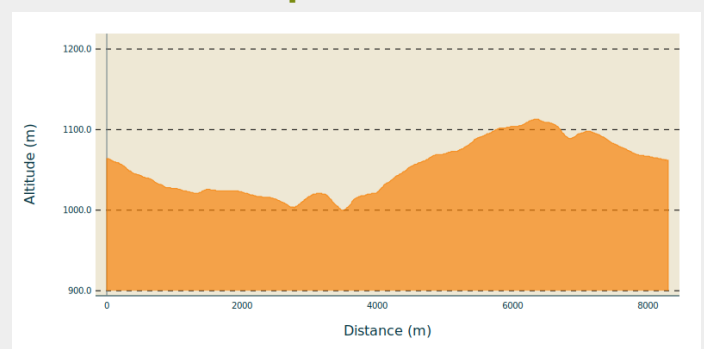
Itinéraire

Départ : Valuégols

Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Valuégols

Profil altimétrique



Altitude min 1000 m Altitude max 1113 m

Vert

Praticable : toute l'année tous les jours.

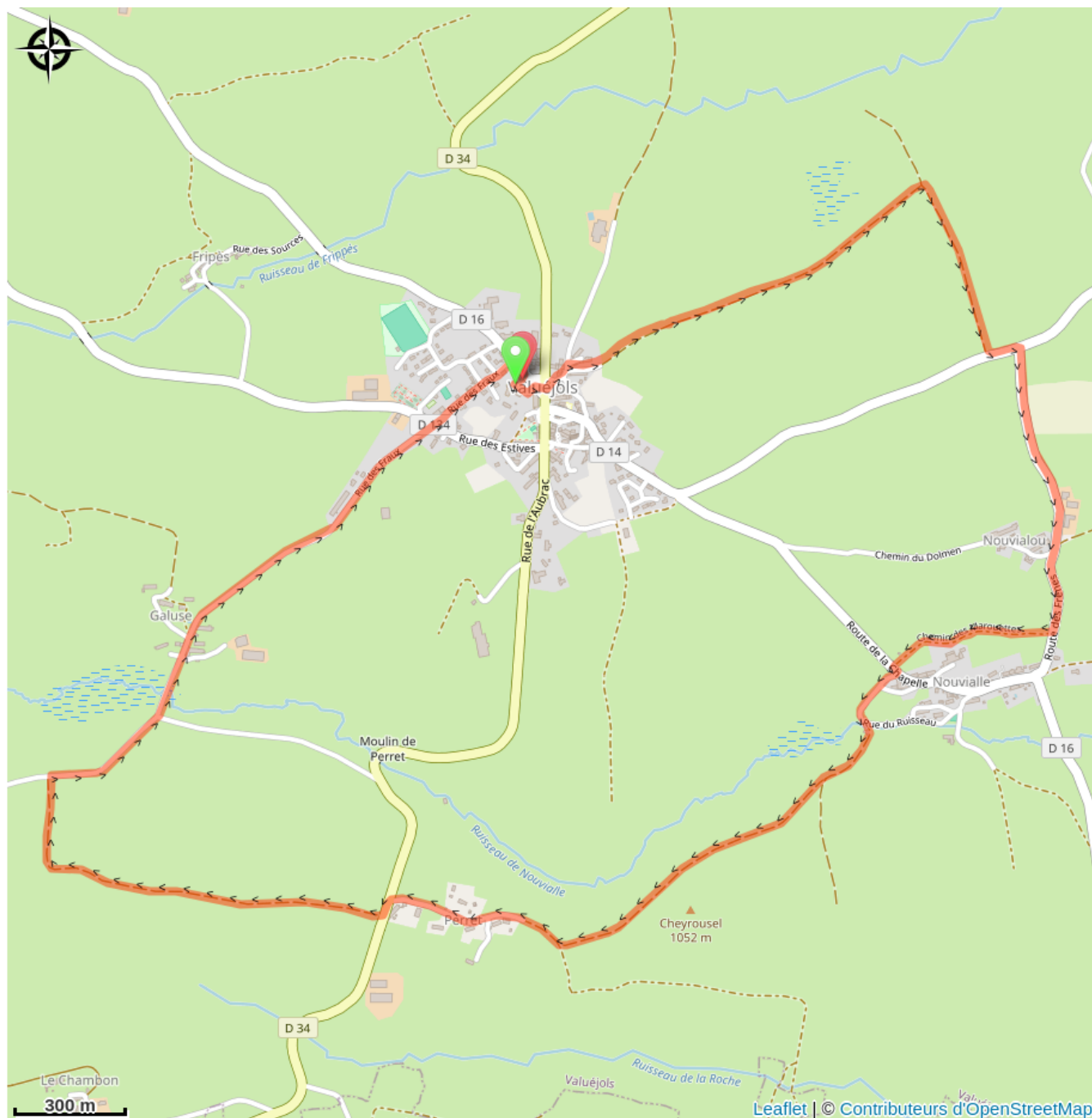
Conseils et suggestions

Découverte du patrimoine vernaculaire et de la Narse. Circuit de découverte, adapté à la pratique en famille et aux débutants.

Site web (URL) : <https://www.pays-saint-flour.fr/>

Téléphone : [04 71 60 22 50](tel:0471602250)

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

En plein air

Inscrit au PDIPR

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Chiens interdits en raison de la présence de troupeaux.

Comment venir ?

Parking conseillé

Salle des fêtes

Source

Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour

<http://www.pays-saint-flour.fr>